

PAYSAGES

conférence

MICHEL CORAJOUD

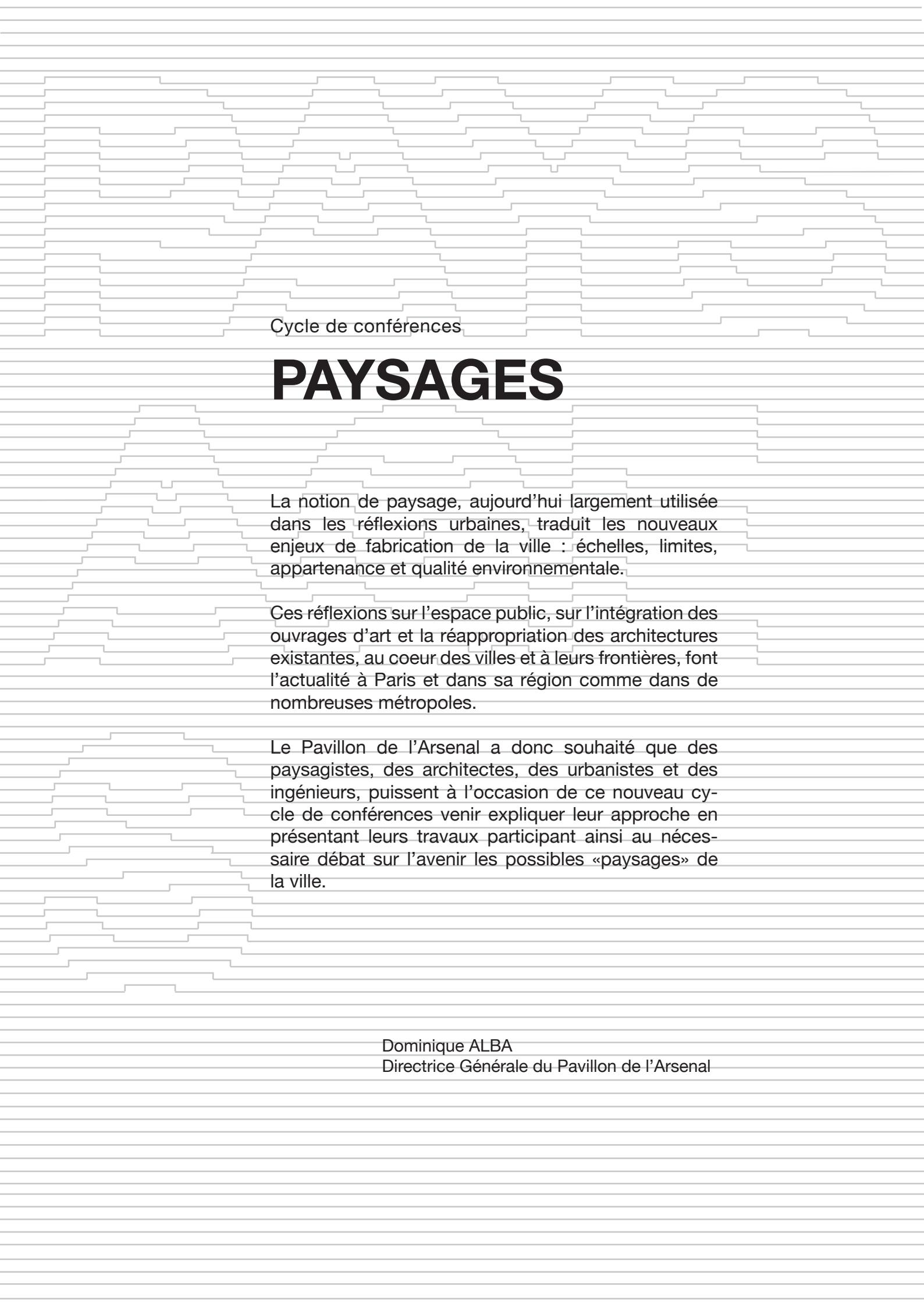
paysagiste urbaniste

lundi 11 juin 2007 à 18h30

" à propos
de 4 projets..."

PAVILLON DE L'ARSENAL

Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture
de Paris. 21, bd Morland 75004 Paris France - 01 42 76 33 97 - www.pavillon-arsenal.com



Cycle de conférences

PAYSAGES

La notion de paysage, aujourd’hui largement utilisée dans les réflexions urbaines, traduit les nouveaux enjeux de fabrication de la ville : échelles, limites, appartenance et qualité environnementale.

Ces réflexions sur l'espace public, sur l'intégration des ouvrages d'art et la réappropriation des architectures existantes, au cœur des villes et à leurs frontières, font l'actualité à Paris et dans sa région comme dans de nombreuses métropoles.

Le Pavillon de l'Arsenal a donc souhaité que des paysagistes, des architectes, des urbanistes et des ingénieurs, puissent à l'occasion de ce nouveau cycle de conférences venir expliquer leur approche en présentant leurs travaux participant ainsi au nécessaire débat sur l'avenir les possibles «paysages» de la ville.

Dominique ALBA
Directrice Générale du Pavillon de l'Arsenal

MICHEL CORAJOUD

MICHEL CORAJOUD est décorateur de formation.

Paysagiste diplômé par le Ministère de l'Agriculture, il travaille d'abord en collaboration avec JACQUES SIMON de 1964 à 1966, puis, de 1966 à 1975, en association avec l'AUA (Atelier d'Urbanisme et d'Architecture) où il forme, avec HENRI CIRIANI et BORJA HIDOBRO, une équipe de paysage urbain. Depuis 1975, il est associé avec CLAIRE CORAJOUD, paysagiste.

Considéré comme l'un des fondateurs du renouveau du métier du paysage, MICHEL CORAJOUD s'est affirmé par une personnalité multiple et forte. C'est dans une lutte farouche contre la tendance de ses aînés paysagistes à vouloir "neutraliser" la ville, qu'il a fondé à la fois sa pensée et sa pratique. Comme il l'explique lui-même : *"jusqu'au début des années 70, les paysagistes français étaient formés dans une filière de l'école d'horticulture et, de ce fait, leurs savoirs sur la ville et l'architecture étaient négligés. C'est l'idée de "nature" qui, le plus souvent, présidait à leur travail sur les espaces urbains. J'ai alors affirmé l'idée que le travail des paysagistes sur l'espace intersticiel des villes devait, au contraire, être une forme introductory de l'architecture, qu'il y avait une continuité d'intentions nécessaire entre les bâtiments et les espaces extérieurs qu'ils déterminent."*

Aujourd'hui sa pratique s'est enrichie de nouvelles notions : celle de l'interrelation. *"Alors que le mouvement dominant de l'architecture actuelle retourne vers la fabrication d'objets isolés et durs, il m'intéresse, au contraire, de comprendre et mettre en scène les relations multiples qui associent les choses du paysage".* Notions du temps aussi, acquise par la mise en œuvre des végétaux qui retardent et modifient sans cesse le projet que l'on a sur eux. Et celle de l'horizon, enfin, dont il semble ne pas pouvoir se passer.

MICHEL CORAJOUD

Michel CORAJOU

Paysagiste D.P.L.M.A.

Né le 14 juillet 1937 à Annecy

- Grand Prix Urbanisme 2003
- Grand Prix du Paysage 1992
- Ancien Élève de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, Paris
- Paysagiste Diplômé par le Ministère de l'Agriculture
- Professeur à l'École Nationale Supérieure du Paysage, Versailles
- Professeur invité à l'Université d'Architecture de Genève (1999/2002)
- Collaborateur de Jacques Simon, Paysagiste (de 1964 à 1966)
- Membre associé de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture A.U.A.
- Ruban d'Argent 1999 pour la réalisation de la couverture de l'autoroute du Nord à Saint-Denis
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite 1999
- Prix du courrier du maire catégorie Projet urbain "Ville de Montreuil" 1993
- Médaille d'argent de l'Académie d'Architecture "Architecture d'accompagnement" avec Claire Corajoud (en 1985)
- Lauréat, au titre de l'A.U.A., du Grand Prix d'Études Architecturales
- Auteur de nombreux articles publiés

Principales réalisations et études urbaines

Les parcs

2006	Réaménagement du site des anciennes aciéries Falck à Sesto San Giovanni (100 ha) avec Renzo Piano Building Workshop e Franco Giorgetta
1999-2006	Parc de Gerland à Lyon (80 ha) avec Claire Corajoud
2004-2006	Parc paysager Les Jardins d'Eole (Cour du Maroc) à Paris avec Claire Corajoud et ADR
1999	Parc urbain à Saint Denis de la Réunion (20 ha)
1981-2005	Parc du Sausset en Seine Saint Denis (200 ha) avec Claire Corajoud
1974	Parc des Coudrays à Elancourt Maurepas (10 ha) avec l'AUA
1974	Parc de la Villeneuve à Grenoble (20 ha) avec l'AUA

Les aménagements d'espaces publics

2005-2006	Quais de Loire à Orléans avec Pierre Gangnet
2005-2006	Place Antonin Perrin à Lyon avec Pierre Gangnet
2001	Cité Internationale Zones Amont & Aval à Lyon avec Renzo Piano Building Workshop
2000-2008	Quais rive gauche de Bordeaux avec Claire Corajoud
1998-2006	Boulevard Tony Garnier à Lyon avec Pierre Gangnet
1998	Couverture de l'autoroute A1 à Saint Denis
1998	Avenue d'Italie à Paris avec Pierre Gangnet
1996	Quai et Boulevard Charles de Gaulle à Lyon avec Renzo Piano Building Workshop

Les études urbaines et Assurances à la Maîtrise d'ouvrage

2000	Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du tramway sur les quais de la Garonne à Bordeaux
1998	Etude de définition d'aménagement du Front de Mer de Saint-Denis de la Réunion
1998	Étude de paysage et d'urbanisme du secteur des " <i>murs à pêches</i> ", à Montreuil avec E.Souto de Moura
1997	Création de la Commission des espaces publics de la Ville de Saint Denis
1991-1999	Projet urbain de la Plaine Saint-Denis (850 ha) avec Hippodamas 93

Le jardin d'Eole à Paris

Eloigné d'environ un kilomètre et demi du parc des Buttes Chaumont et du parc de la Villette, le parc de la cour du Maroc est un projet vital pour un quartier où il existe peu d'espaces verts. Les objectifs retenus pour ce projet sont : le respect du site ; le projet de vie, la création de milieux écologiques variés, la gestion écologique du parc, l'organisation des ombres et des lumières de jour comme de nuit, la démarche HQE pour les bâtiments.

Dans un mode d'organisation longitudinale, le Parc de la Cour du Maroc dit « le jardin d'Eole » se décompose en deux parties :

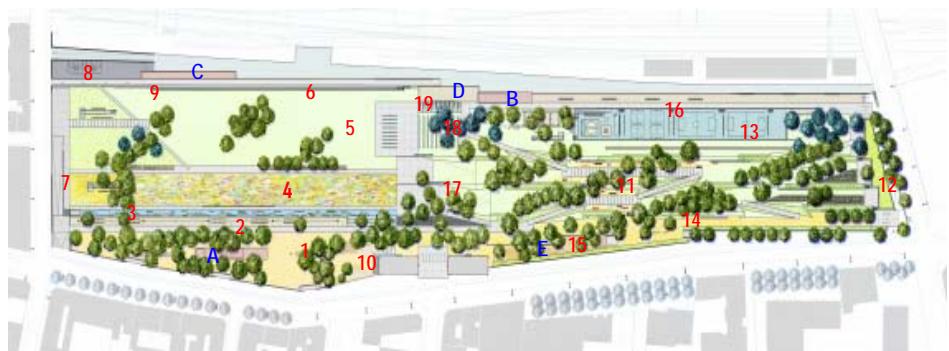
Au Sud, entre la rue du Département et l'axe de la rue du Maroc, le jardin s'organise, d'est en ouest, en 6 strates : l'esplanade (1), le quai de bois (2), le canal (3), le jardin de graviers (4), la grande prairie (5), le mur claustra (6).

Viennent s'ajouter à cette organisation, la rampe à l'angle sud (7), l'aire de jeux pour adolescents (8), la passerelle (9), le jardin de la crèche (10).

Au Nord, entre l'axe de la rue du Maroc et la rue Riquet, le jardin se caractérise par la constitution de reliefs assez prononcés. Il s'étage en trois terrasses successives : un jardin de vivaces (11), un jardin de graminées (12) et une terrasse sportive (13). Ces terrasses sont « bordées » par une allée ombragée (14), un jardin associatif (15), une coursive (16).

Ces deux parties sont liées dans l'axe de la rue du Maroc, par un grand escalier (17) et des gradins (18) conduisant vers de grandes places et un brouillard artificiel (19).

En bordure du réseau ferroviaire, une voie de desserte assure la servitude de passage pour la SNCF et permet de desservir les locaux sociaux, locaux et aires techniques nécessaires à la vie du parc. Inspirés par la volumétrie des wagons qui ont marqué ce site, les bâtiments (A : bâtiment de l'Esplanade, B : bâtiment de la Coursive ; C : locaux du personnel ; D : local technique ; E : théâtre des marionnettes) reprennent cette image de l'histoire des lieux. La toiture de ces bâtiments est végétalisée.



Photographe : Daniel Keller



Photographe : Daniel Keller



Photographe : Daniel Keller



Photographe : Daniel Keller

Aménagements paysagers du parc de la Cour du Maroc à Paris (75) ; Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris - DPJEV ; Maître d'œuvre : M. Corajoud paysagiste mandataire, associé à : C. Corajoud paysagiste, ADR Architectes architecte, G. Descombes architecte, C. Perrin artiste, S. Tonnelat sociologue, B.E.T. : AEP Normand, ECREP; Mission : projet et exécution ; Surface : 4,2 hectares ; Montant des travaux : 11 M € ; Dates : avril 2005 - avril 2007

Les quais jardinés de la Garonne à Bordeaux

Eaux, Ombres et Lumières

Les quais rive gauche de la Garonne à Bordeaux ont connu, au cours des cinq derniers siècles, de nombreuses et importantes transformations.

Depuis quelques années déjà, les activités portuaires quittent les quais de la rive gauche et se déplacent vers l'aval du fleuve. La reconquête du site ouvre une ère nouvelle qui sera, à son terme, l'appropriation de toute la surface des quais comme partie intégrante des espaces publics de la ville et comme lieu où règne, avant toutes activités et toutes agitations, un état serein d'émotions et de bien-être.

Pour transférer sur les quais, les émotions produites par la luminosité des beaux ensembles de la ville minérale, il nous faut imaginer accueillir la lumière à l'aide d'une autre matérialité, créer d'autres formes de toits, d'autres verticales, d'autres percements, d'autres colonnades, d'autres textures.

Le choix de jardiner les Quais s'est donc naturellement imposé : ainsi, le quai des Chartrons, le quai Louis XVIII, le quai de la Douane et le quai Sainte Croix proposent successivement des espaces dévolus aux activités citadines (marché, guinguette,..), une vaste prairie sauvage, un jardin classique ponctué d'un grand bassin d'eau et accompagné latéralement de jardins cultivés.

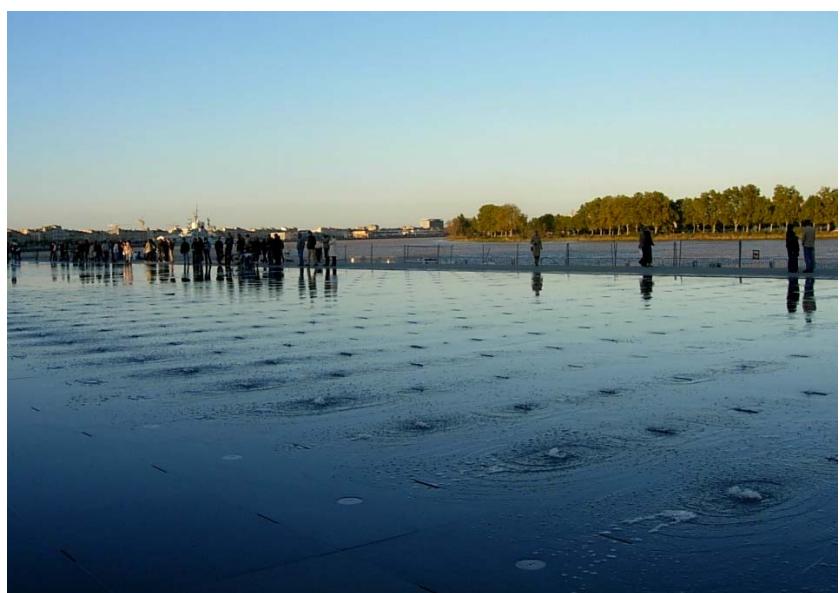
Les principales séquences se succèdent longitudinalement du nord au sud et créent une interface particulière, un troisième état des choses entre la Nature et la Ville.



Image Synthèse : AXYZ - Photographe : J-P. Boisseau



Image Synthèse : AXYZ - Photographe : J-P. Boisseau



Aménagements des quais rive gauche de la Garonne à Bordeaux (33) ; Maîtrise d'ouvrage : Communauté Urbaine de Bordeaux ; Maître d'œuvre : M. Corajoud paysagiste mandataire, associé à : C. Corajoud paysagiste, P. Gangnet architecte, L. Fachard éclairagiste, A. Debarre paysagiste, L. Duplantier architecte ; Mission : projet et exécution ; Surface : 42 hectares ; Montant des travaux : 78 000 000 € ; Dates : janv. 2000 - en cours

Le parc de Gerland à Lyon

Lancé en 1996, le projet d'aménagement urbain du Parc de Gerland vise à créer sur une ancienne friche industrielle dans le 7^e arrondissement de Lyon, un parc actif, sportif et populaire s'étendant, à terme, sur 80 hectares.

Les quatre axes de réflexion autour desquels s'articulent le projet d'aménagement sont :

- donner au Parc de Gerland une plus grande lisibilité depuis le boulevard Tony Garnier réaménagé et depuis l'axe Jean Jaurès ;
- organiser l'interface entre la grande prairie et la plaine de jeux ;
- doubler visuellement l'étendu du Parc ;
- entreprendre des travaux sur des zones opérationnelles qui ne nécessitent pas de transfert d'activité ou de bâtiment.

La composition de la première tranche inaugurée en juillet 2000 est simple : une grande prairie de 10 hectares d'un seul tenant, au bord du fleuve auparavant inaccessible et un jardin linéaire, appelé "megaphorbiaie", groupement de 300 types de végétaux différents séparés par un canal et un muret.

La mise en lumière, par Laurent Fachard, très soignée, qui souligne la diversité des couleurs végétales et transforme le parc en jardin chromatique, la fontaine à brouillard "fog system" de Jean-Max Llorca ; le restaurant ; le skate park ; la maison des fleurs ; le débarcadère installé sur la berge viennent compléter ces jardins promenades...

La seconde tranche de travaux, permet depuis à l'été 2006 aux visiteurs de profiter de trois nouveaux types de « jardins » : les jardins de pique-nique, les jardins de jeux d'enfants, le jardin des oiseaux.



Photographe : J. Leone



Photographe : Divers Cité



Aménagements paysagers du parc de Gerland à Lyon (69) ; Maîtrise d'ouvrage : Le Grand Lyon Communauté Urbaine ; Maître d'œuvre : M. Corajoud paysagiste mandataire, associé à : C. Corajoud paysagiste, L. Fachard éclairagiste, G. Chauvel paysagiste, B.E.T. : OGI, JFL Concept, JM LLorca, Girus ; Mission : projet et exécution ; Surface : 83 hectares ; Montant des travaux : 4 230 000 €

La cité internationale, le quai, le boulevard Charles de Gaulle à Lyon



La Cité Internationale située entre le Rhône et le parc de la Tête d'Or, s'élève sur un site tout en longueur, retenu par une immense digue construite au XVIII^e siècle pour protéger la ville des inondations.

Le projet de Michel Corajoud et de Renzo Piano s'inscrit dans ce rapport historique au fleuve : il propose d'associer à un "Rhône urbanisé", construit pour maîtriser la nature, un "Rhône naturel" de berges instables, de plantes ripicoles, de bancs de gravier et de plages de sable...

La circulation est regroupée sur un "boulevard urbain" bordant le Rhône. Un transport en "site propre" (tramway), dont le parcours est accompagné d'arbres en cépées, s'intègre parfaitement au paysage. Au-delà de cette haie, une pelouse remplace le bitume et le double alignement de platanes du quai Achille Lignon amorce une longue promenade. A l'ouest, des travaux de terrassement ont remis à jour la digue en pierre du quai.

Toujours à l'ouest, au-delà des platanes, une large pelouse descend et se poursuit, au-delà du boulevard, en vaste prairie protégée par un talus boisé, plantée çà et là de petits groupes d'arbres remarquables jusqu'aux abords du fleuve.

A hauteur des pavillons de la Cité internationale, au centre du site, la strate la plus large (20 à 30 mètres) est entièrement plantée dans l'esprit d'un petit bois.

Seules deux ouvertures dégagent les façades du Palais des congrès et du Pôle culturel. Des parcelles continues et obliques, plantées de cépées et d'arbres aux formes libres, alternent avec d'autres parcelles à la végétation plus dense, augmentant les effets de profondeur.

Le "boulevard urbain" repose sur un ouvrage maçonné en forme de perré, planté et éclairé à la manière des quais traditionnels du vieux Lyon. La courbe dessinée par cet ouvrage est rythmée par des escaliers et des rampes qui accèdent à une promenade dite du Bas Port, promenade qui se poursuit en amont et en aval de la cité internationale, assurant la continuité pour les piétons et les vélos entre le centre-ville et le parc naturel de Miribel-Jonage.

En contrebas du Bas Port, les rives du Rhône sont re-calibrées et stabilisées selon une méthode écologique (Méthode du « Génie Biologique » de l'écologue Bernard LACHAT) favorise une recolonisation des formations végétales indigènes.

Des pontons de bois posés sur le sol humide guident les promeneurs dans la partie sauvage du fleuve.



Aménagements paysagers de la Cité Internationale, du quai et boulevard Charles de Gaulle à Lyon ; Maîtrises d'ouvrage : SEM CIL, Ville de Lyon, Le Grand Lyon ; Maître d'œuvre : M. Corajoud paysagiste associé , R. Piano architecte mandataire ; Mission : projet et exécution ; Surface : 10 hectares ; Montant des travaux : 30 500 000 € ; Dates : 1994 - 1996